



COMITE DES FORETS

GROUPÉ DE TRAVAIL SUR LES FORÊTS ET LES SYSTÈMES AGROSYLVOPASTORAUX DES ZONES ARIDES

Deuxième session (en ligne)

17-18 novembre 2021

RENFORCEMENT DU TRAVAIL INTERSECTORIEL: LE ROLE DE L'ELEVAGE DANS LA REDUCTION DE LA DEGRADATION DES FORETS ET DES SYSTEMES SYLVOPASTORAUX DES ZONES ARIDES

Résumé

Le Comité du Programme de la FAO, à sa cent vingt-huitième session, «a encouragé la FAO à chercher des moyens novateurs de renforcer les liens entre l'agriculture durable, la gestion durable des forêts et le développement de l'agroforesterie¹». Le sylvopastoralisme, composante de l'agroforesterie, allie gestion des arbres et gestion des animaux d'élevage². Cette approche intégrée est audacieuse, surtout quand on sait que la foresterie et l'élevage sont généralement considérés comme deux façons incompatibles d'utiliser les terres.

Le présent document met en évidence le rôle des animaux élevés en pâturage dans la préservation et la régénération des forêts et des parcours productifs dans les régions arides. Le propos sera approfondi dans un rapport technique, établi avec le concours des membres du Groupe de travail, qui devrait être dévoilé à la vingt-sixième session du Comité des forêts.

¹ FAO. 2020. Rapport de la cent vingt-huitième session du Comité du Programme (8-18 juin 2020). [Cent vingt-huitième session du Comité du Programme de la FAO, section XVI. Informations actualisées sur la gestion durable des forêts](#) (FAO, 2020d).

² <http://www.fao.org/3/u2246e/u2246e00.htm#Contents>.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Suite que le Groupe de travail est invité à donner

Le Groupe de travail souhaitera peut-être:

- Convenir qu'il importe de favoriser les synergies et d'examiner les avantages et désavantages réciproques de la foresterie et de l'élevage dans divers projets et initiatives, y compris dans les mesures de redressement prises à la suite de la pandémie de covid-19.
- Faire du sylvopastoralisme une activité stratégique essentielle dans le futur plan de travail du Groupe de travail (2022-2024).
- Encourager ses membres à contribuer au processus préparatoire d'un rapport technique qui devrait être officiellement présenté à la vingt-sixième session du Comité des forêts en:
 - i) proposant des études de cas;
 - ii) fournissant des orientations sur la mise au point de l'approche analytique;
 - iii) nommant un groupe consultatif aux fins de l'établissement du rapport tout en veillant à ce que les différentes régions y soient représentées;
 - iv) aidant à organiser des séances de consultations avec le Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture (COAG) de sorte à renforcer les activités intersectorielles et à fournir des contributions techniques sur son approche analytique.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat du Groupe de travail
Drylands-WGCOFO@fao.org

I. Introduction

1. Les zones arides représentent 41 pour cent de la surface émergée de la planète, 48 pour cent si l'on inclut les zones présumées arides³. On y trouve plus de 25 pour cent de la population mondiale, la plupart dans des pays à faible revenu, et la moitié des animaux d'élevage. Dans les zones arides et semi-arides du continent africain, qui figurent parmi les régions arides les plus vastes du monde, vivent 268 millions d'éleveurs pastoraux qui dépendent de l'élevage pour vivre et assurer leur sécurité alimentaire⁴. Par ailleurs, 27 pour cent des forêts mondiales et 35 pour cent des points névralgiques de la biodiversité de la planète se trouvent dans des zones arides, lesquelles jouent par conséquent un rôle vital dans la conservation de la biodiversité et la régulation du climat à l'échelle mondiale⁵. Elles sont extrêmement vulnérables aux dégradations et au changement climatique, à l'origine de processus de désertification qui nuisent aux systèmes de production alimentaire dans ces régions. Il est donc urgent d'adopter de nouvelles stratégies susceptibles de contribuer à la fois à l'amélioration de la sécurité alimentaire, au renforcement de la résilience et à d'autres objectifs de développement durable.

2. Les forêts et les arbres jouent un rôle essentiel dans les moyens d'existence des êtres humains, étant donné que les terres dotées d'arbres fournissent des ressources aux communautés locales exposées à la pauvreté⁶. Par ailleurs, l'élevage d'animaux terrestres, notamment le pastoralisme, est considéré comme une composante essentielle de la sécurité alimentaire, du développement durable et de la résilience dans les zones arides⁷. L'élevage en pâturage présente plusieurs avantages pour les forêts, les arbres et les paysages sylvopastoraux: dissémination des graines, préservation des sols fertiles et productifs qui captent du carbone et améliorent la biodiversité, et prévention des feux de forêt, des avalanches et de l'envahissement par les broussailles. Réciproquement, les animaux

³ Les zones présumées arides couvrent 1 075 millions d'hectares et sont définies comme des zones qui ne satisfont pas au critère relatif aux faibles précipitations annuelles mais qui présentent des caractéristiques propres aux zones arides.

⁴ <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CA3843EN/>.

⁵ <https://www.fao.org/3/ca7148en/ca7148en.pdf>.

⁶ <https://www.cambridge.org/core/books/abs/agricultural-resilience/pastoralism-conservation-and-resilience-causes-and-consequences-of-pastoralist-household-decisionmaking/E75B93063982B3095BFE773168CB5BCD>.

⁷ <https://www.fao.org/3/i5795f/i5795f.pdf>.

d'élevage disposent des sources de nourriture et des abris supplémentaires que leur fournissent les forêts et les arbres. Le sylvopastoralisme a ainsi gagné en importance dans les projets de la FAO, ce qui a permis de constituer une base de connaissances utile au fil du temps.

3. La vingt-cinquième session du Comité des forêts a été l'occasion de mettre en vedette le travail intersectoriel de la FAO sur les contributions plurielles des forêts et des arbres au service de systèmes alimentaires et agricoles durables par la mobilisation de parties prenantes privées et publiques.

4. À sa vingt-cinquième session, la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient a demandé à la FAO de renforcer sa stratégie intersectorielle par des activités visant à mettre un terme à la dégradation des terres et à la déforestation, et à favoriser les systèmes agroalimentaires résilients et durables en tenant compte des dynamiques et des facteurs de dégradation propres à la région.

5. Comme le souligne le Rapport mondial sur le développement durable⁸, et comme l'ont confirmé les discussions qui ont eu lieu dans le cadre du Sommet sur les objectifs de développement durable (ODD) tenu en 2019, les actions menées pour atteindre l'ODD 2 par la mise en place de systèmes agroalimentaires durables seront un accélérateur de progrès pour la plupart des autres objectifs et cibles.

II. Le rôle de l'élevage dans la réduction de la dégradation des forêts et des systèmes sylvopastoraux des zones arides

6. Compte tenu de ce qui précède, la Division des forêts et la Division de la production et de la santé animales de la FAO sont en train de mettre en route une évaluation du rôle de l'élevage dans la régénération des forêts et des parcours des zones arides. L'évaluation présentera des données factuelles sur la fonction bénéfique qu'assure le pâturage extensif intégré dans la gestion et la régénération des forêts, des arbres et des écosystèmes agrosylvopastoraux dans ces zones.

7. Le rapport reposera sur une méthode d'analyse interdisciplinaire qui tiendra également compte des connaissances des agriculteurs et des pasteurs sur la réduction et l'inversion de la dégradation, l'amélioration de la résilience et le renforcement de la sécurité alimentaire dans les zones arides.

8. Les recommandations formulées s'adresseront aux planificateurs et aux décideurs responsables des paysages et viseront à intensifier les actions à mener pour favoriser la santé des écosystèmes sylvopastoraux et agrosylvopastoraux tout en régénérant le couvert forestier.

9. La méthode conçue pour l'évaluation repose sur les nouvelles connaissances interdisciplinaires spécialisées issues des sciences forestières et animales, faisant fond sur les travaux et les enseignements émanant des praticiens et des spécialistes du terrain ayant mené des études de cas dans des régions arides.

10. Le rapport sera établi en quatre phases:

1. Consultation participative des parties prenantes aux échelles régionale et nationale destinée à évaluer les dernières connaissances en matière de sylvopastoralisme, d'utilisation des terres et d'autres évolutions déterminantes concernant les terres, telles que la dégradation, la déforestation et l'état de verdissement dans les régions arides, avec une attention particulière à la gestion de l'élevage.
2. Étude approfondie de la documentation et de la recherche sur les principaux domaines thématiques dans lesquels la gestion de l'élevage pourrait contribuer à des systèmes sylvopastoraux en bonne santé dans les zones arides.

⁸ Nations Unies. 2019. *Rapport mondial sur le développement durable 2019. Le Futur c'est maintenant: la science au service du développement durable.*

3. Analyse participative d'études de cas destinée à évaluer les pratiques, les stratégies, les lacunes sur le plan des connaissances et les arbitrages concernant le sylvopastoralisme au niveau des sites.
4. En s'appuyant sur l'analyse du cycle de vie⁹ (ACV) et sur les indicateurs du modèle force motrice-pression-état-impact-réponse (DPSIR) comme cadres d'analyse mondiale et locale, respectivement, application d'outils spécifiques à des études de cas représentatives, notamment: le modèle pour l'évaluation environnementale de l'élevage mondial¹⁰ (GLEAM), qui servira à évaluer l'interaction des activités et des processus de l'élevage et ceux des systèmes sylvopastoraux; l'outil ex-ante bilan carbone¹¹ (EX-ACT), qui offre une méthode harmonisée d'estimation et de suivi des effets produits par les investissements et les politiques en rapport avec l'agriculture, les forêts et d'autres utilisations des terres (AFAUT) sur les niveaux d'émission de gaz à effet de serre; et l'outil intégré d'évaluation et de calcul de la biodiversité¹² (B-INTACT), qui vise à fournir, au moyen d'une stratégie à la fois quantitative et qualitative, une évaluation approfondie de la biodiversité dans le cadre des activités menées au titre des projets dans le secteur AFAUT.

III. Principaux domaines thématiques où renforcer le rôle de l'élevage dans la réduction de la dégradation des forêts et des systèmes sylvopastoraux des zones arides

11. Une consultation préliminaire sur la préparation de l'évaluation a été conduite entre mars et juin 2021 sous la forme d'une série d'évaluations nationales et régionales et d'ateliers de collecte de données organisés en collaboration avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays de la FAO, les instituts de recherche et les organisations non gouvernementales spécialisées dans les régions arides.
12. Sur la base de cette évaluation préliminaire, quatre grands domaines thématiques dans lesquels la gestion de l'élevage pourrait contribuer à des systèmes sylvopastoraux en bonne santé dans des zones arides ont été déterminés à l'aide du modèle DPSIR. Les domaines thématiques proposés sont les suivants: i) production alimentaire et moyens d'existence; ii) biodiversité, capital naturel et services écosystémiques; iii) restauration des écosystèmes et atténuation du changement climatique; iv) adaptation et gouvernance au service de la résilience.
13. Une analyse approfondie des projets, études de cas et initiatives qui pourraient être mis en place dans différentes régions arides est en cours.

⁹ L'utilisation de l'analyse du cycle de vie (ACV) dans l'analyse des incidences environnementales est de plus en plus courante. L'ACV brosse un tableau d'ensemble des processus de production et dégage les étapes clés où les incidences sont les plus fortes. Elle permet aussi d'évaluer les différentes possibilités d'intervention et d'éviter les éventuelles compensations ou les déplacements d'incidence d'une phase à l'autre, et fournit de ce fait des informations utiles aux parties prenantes et aux décideurs.

¹⁰ <https://www.fao.org/gleam/fr/>.

¹¹ <https://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/suite-of-tools/ex-act/en/>.

¹² <https://www.fao.org/in-action/epic/ex-act-tool/suite-of-tools/b-intact/en/>.